

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **A.F. Solar Investment S.A. en liquidation, Bagnes**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 13.11.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **09.01.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Maître Olivier Mach, liquidateur c/o Lenz & Staehelin, avocats, Grand'Rue 25, 1211 Genève 11
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.
- Etude de Mes Poncet & Buhler, Notaires
1205 Genève

(00763502)